

1277

1991  
DSB  
32

École Nationale  
Supérieure de  
Bibliothécaires

Université des  
Sciences Sociales  
Grenoble II

Diplôme Supérieur  
de Bibliothécaire

Institut d'Etudes  
Politiques

DESS Direction de  
projets culturels

Projet de recherche

DES PARTENAIRES POUR LES BIBLIOTHEQUES :  
QUELLES ASSOCIATIONS POUR QUELS RESULTATS ?

Hélène STRAG

Sous la direction de François d'ARCY

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES  
UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES GRENOBLE II

1991

1991  
DSB  
32

**Ecole Nationale  
Supérieure de  
Bibliothécaires**

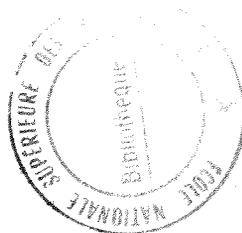
**Université des  
Sciences Sociales  
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur  
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes  
Politiques**

**DESS Direction de  
projets culturels**

**Projet de recherche**



**DES PARTENAIRES POUR LES BIBLIOTHEQUES :  
QUELLES ASSOCIATIONS POUR QUELS RESULTATS ?**

**Hélène STRAG**

**Sous la direction de François d'ARCY**

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES  
UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES GRENOBLE II**

**1991**

DES PARTENAIRES POUR LES BIBLIOTHEQUES :  
QUELLES ASSOCIATIONS POUR QUELS RESULTATS ?

par Hélène STRAG

RESUME :

Pour desservir un public maximal, les bibliothèques municipales ont besoin de partenaires et de relais. Les associations loi 1901 peuvent être ces partenaires, mais dans quelles conditions et pour obtenir quels résultats ? Une étude de cas sur trois villes différentes, Amiens, Creil et Saint-Quentin, permettra de cerner quels sont les facteurs favorisant une telle coopération.

DESCRIPTEURS :

Association. \*Association culturelle. Bibliothèque municipale.  
Coopération. \*Politique culturelle. Questionnaire.

ABSTRACT :

In order to serve a maximum number of people, public libraries need partners and relays. 1901 law associations could prove to be those partners, but within which sort of conditions, and to obtain which results ? A case study concerning three different cities : Amiens, Creil and Saint-Quentin, will enable us to center on the factors favouring such a cooperation.

KEYWORDS :

Association. \*Cultural association. Public library. Cooperation.  
\*Cultural policy. Questionnaire.

## SOMMAIRE

<u>PROJET DE RECHERCHE</u>	p.1
INTRODUCTION	p.1
I. PROBLEMATIQUE ET AXES DE RECHERCHE	p.3
1. Aspect humain	p.3
2. Aspect matériel	p.3
3. Aspect structurel	p.4
II. LE CORPUS D'ETUDE	p.5
1. Le cadre spatial	p.5
2. Le cadre typologique	p.5
a. Les associations culturelles	p.5
b. Les associations d'éducation populaire	p.5
c. Et les autres...	p.6
III. METHODOLOGIE	p.7
1. Une bibliographie sélective et organisée	p.7
2. Des questionnaires	p.7
CONCLUSION	p.8
<u>ANNEXES</u>	p.9
BIBLIOGRAPHIE	p.9
I. CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS	p.9
1. Droit des associations	p.9
2. Guide pratique	p.9
3. Financement	p.9
4. Le phénomène associatif	p.9
5. Adhérents, bénévoles, militants, professionnels	p.10
6. La presse associative	p.11
II. LES ASSOCIATIONS ET LEUR ENVIRONNEMENT	p.12
1. Les bibliothèques	p.12
2. Les élus locaux	p.12
a. Les élus et la culture	p.12
b. Relations avec les associations	p.12
3. Les partis politiques	p.13
III. LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS	p.14
Livre et vie associative	p.14
1. Les associations culturelles	p.14
a. Sociétés d'Amis de Bibliothèques	p.14

b. Associations gérant des bibliothèques à public spécifique	p.14
c. Associations diverses	p.15
2. Les associations d'éducation populaire	p.15
a. Historique et présentation	p.15
b. Les différents mouvements	p.16
3. Et les autres...	p.17
a. Les Maisons des Jeunes et de la Culture	p.17
b. Les animateurs socio-culturels	p.17
 IV. LE TERRAIN D'ENQUETE : LA PICARDIE	 p.18
1. La région	p.18
a. Présentation	p.18
b. Vie culturelle	p.18
c. Associations	p.19
2. Amiens	p.19
a. Projet politique	p.19
b. Vie culturelle	p.20
c. Associations	p.20
3. Creil	p.21
4. Saint Quentin	p.21
 QUESTIONNAIRES	 p.22
 GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS	 p.22
 GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES AFFAIRES CULTURELLES	 p.23
 GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	 p.23

## INTRODUCTION

La lecture est en déclin. Les dernières enquêtes effectuées à ce sujet le montrent <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>. Les Français lisent moins, même s'ils sont plus nombreux à lire, et il existe des personnes encore aujourd'hui qui, malgré la démocratisation de l'enseignement, ont perdu l'usage de la lecture <sup>(3)</sup>. Pire encore, c'est la valeur même du livre et de l'écrit qui se trouve remise en cause, comme dans un ouvrage récent d'une universitaire qui exalte l'oralité et l'audiovisuel <sup>(4)</sup>. Pourtant, les pouvoirs publics et le Ministère de la Culture en particulier, n'ont pas ménagé leurs efforts : mise en place du prix unique du livre, soutien financier aux bibliothèques municipales, achèvement de la couverture de la France en Bibliothèques Centrales de Prêt, ... La liste est longue. Les élus locaux ont eux aussi mené à bien des opérations de prestige telles que la construction de belles et grandes bibliothèques. Ces opérations ont augmenté le nombre des lecteurs, mais toucher le public le plus défavorisé est encore un phénomène à la marge <sup>(5)</sup>, ce qui est pourtant l'un des buts de toute démocratisation culturelle.

Il faut donc croire que les moyens mis en œuvre sont insuffisants, ou peut-être au mieux incomplets. Dès lors, des structures privées telles que les associations régies par la loi du 1er juillet 1901, de par la souplesse de leur cadre juridique, peuvent prétendre à réaffirmer le rôle qui a été le leur tout au long du XXe siècle, à savoir celui de relais, d'accompagnateur, voire d'initiateur du mouvement de démocratisation de la lecture <sup>(6)</sup>.

Mais pourquoi s'intéresser aujourd'hui, en 1991, à une forme d'organisation dont les membres se réunissent "dans un but autre que de partager des bénéfices" ? <sup>(7)</sup> A une époque où règne l'argent, où le terme de "socio-culturel", souvent rattaché aux associations et à ses animateurs est devenue péjoratif dans son abréviation <sup>(8)</sup>, où la rubrique même d'"

(1) FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des Etudes et de la Prospective. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989*. Paris : La Documentation française, 1990. 243 p. ISBN 2-11-002368-6.

(2) DUMONTIER, Françoise, de SINGLY, François et THELOT, Claude. La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans. *Economie et statistique*, juin 1990, n°233, p.63-80.

(3) VELIS, Jean-Pierre. *Lettre d'Illettré*. Paris : Ed. La Découverte : UNESCO, 1990. 173 p. Cahiers libres.

(4) DUPOND, Florence. *Homère et Dallas*. Paris : Hachette, 1990. 167 p. Essais du XXe siècle. ISBN 2-01-015822-9

Je cite : " Le livre est le fétiche d'une civilisation terrorisée par l'oubli qui, pour triompher de la mortalité humaine et défier le temps, élève des monuments de pierre ou de papier, accumule les traces et les témoignages d'un passé dont elle ne sait plus ce qui est mémorable et ce qui ne l'est pas. Mémoire réifiée qui multiplie les musées et les archives, les bibliothèques, les cinémathèques, les vidéothèques." p.14.

(5) DONNAT, Olivier. Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe. *Esprit*, mars-avril 1991, N° 3-4. p. 73.

(6) RICHTER, Noé. *La Lecture et ses institutions. 2, La Lecture publique : 1919-1989*.

(7) FRANCE. *Associations : régime général*. Paris : Journaux officiels, 1990. V-170 p. + 3 suppléments. Journal officiel de la République française, ISSN 0767-4538 ; brochure 1068. ISBN 2-11-072887-6. Article 1er.

(8) ION, Jacques. La fin du socio-culturel ?. *Les Cahiers de l'animation*, 1986, n°56. p. 69-78.

association" disparaît dans les répertoires bibliographiques consacrés au développement culturel (9), l'étude pourrait sembler manquer de pertinence.

Et cependant, la vie associative foisonne. Elle n'a jamais eu autant d'adhérents : 38 % de français âgés de plus de quinze ans font partie d'une association selon les derniers chiffres connus (10). En effet, le temps de travail se raccourcit, laissant aux individus une grande part de loisirs (11). Le phénomène est tel que les responsables politiques ne peuvent pas l'ignorer, et que certains n'hésitent pas à le reprendre à leur compte. Il semble ainsi aujourd'hui qu'ils aient compris qu'il ne suffisait pas de mettre en place des structures lourdes, mais qu'il fallait également des personnes pour les animer, des relais pour les mettre en valeur, et qu'il pouvait exister aussi d'autres formes d'opérations, comme les festivals, dont le support est souvent celui d'une association loi 1901, qui pouvaient avoir des retombées positives sur l'image de leur ville.

En outre, même si l'instrumentalisation de la politique culturelle est aujourd'hui reconnue (12), on peut également penser que les élus peuvent avoir des intentions plus nobles en permettant que s'exprime une forme de liberté fondamentale, qui est celle de s'associer autour d'un but commun (13) (même si tout membre d'une association est également un électeur potentiel).

Enfin, et indépendamment de toute relation avec les pouvoirs publics locaux ou nationaux, il peut être intéressant d'étudier les rapports qu'entretiennent le livre et la vie associative, étant donné que chacun des deux est l'une des clés de la démocratie, l'un permettant l'accès au savoir, l'autre étant l'une des formes d'exercices d'un certain pouvoir.

---

(9) FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. *Développement culturel : répertoire bibliographique. Articles parus en...*

(10) FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989*. p. 183.

(11) DUMAZEDIER, Joffre. *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1988. 312 p. ISBN 2-86563-176-1.

(12) CHAZEL, François (textes réunis par). *Pratiques culturelles et politiques de la culture*.

(13) C'est du moins ce qu'ont voulu laisser entendre les élus lors d'un récent colloque organisé à Lyon par l'association de promotion de l'Europe Europanorama : "Forum européen des élus locaux et régionaux en charge de la vie associative". 17 mai 1991.

## I. PROBLEMATIQUE ET AXES DE RECHERCHE

La promotion du livre et le développement de la lecture dans une ville se fait donc par l'intermédiaire de trois acteurs : le pouvoir politique local, les institutions culturelles telles que les bibliothèques, et les associations. Quels sont les rapports qui s'établissent entre chacun d'eux ? Quels sont les facteurs qui favorisent (ou défavorisent) la mise en place d'une collaboration pouvant espérer obtenir des résultats ? Quels sont d'ailleurs les résultats obtenus ? Autant de questions dont les réponses pourraient venir en aide aux bibliothécaires qui s'estiment impuissants à couvrir à eux seuls le domaine de la lecture publique, et qui ressentent la nécessité de s'appuyer sur des partenaires.

Notre étude portera donc sur les différents facteurs évoqués plus haut en procédant à un examen approfondi de ces associations qui sont encore aujourd'hui très mal connues, du fait de leur mouvance et de la liberté avec laquelle elles se créent et disparaissent. Plusieurs points de vue peuvent nous permettre de cerner la dimension associative :

### 1. Aspect humain

"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité..." (14). La principale force des associations est donc constituée par le capital humain dont elles disposent, fait de personnes qui peuvent être militantes et bénévoles. Le volontariat constitue un enjeu économique indéniable qui est de mieux en mieux reconnu (15) et sur lequel les bibliothèques, qui ont souvent un personnel restreint, peuvent peut-être compter. D'autre part, les associations emploient parfois des animateurs diplômés, professionnels, peut-être à même de donner vie au livre, sachant qu'aucune formation n'est prévue dans ce domaine par le Diplôme Supérieur de Bibliothécaire. Ces deux corps de métiers sont donc susceptibles de mettre en commun leurs compétences dans l'intérêt du plus grand nombre de lecteurs, même si on peut craindre qu'un nombre croissant d'adhérents aux associations soient de simples abonnés ou consommateurs de service plutôt que des personnes véritablement engagées.

En outre, il peut être intéressant d'étudier quelles sont les valeurs et les croyances des responsables et des adhérents d'associations, dans la mesure où celles-ci peuvent influencer leur action au sein du groupe et de la société toute entière. Les différents types d'activités déjà mises en place et celles en projet seront également des indicateurs quant à la potentialité de coopération existant entre associations et institutions.

### 2. Aspect matériel

Les associations, de par leur statut juridique, sont soumis aux règles de la comptabilité privée qui présente des avantages par rapport à la gestion publique d'un budget. Les bibliothèques sont donc peut-être à même de vouloir profiter de cet atout pour effectuer des opérations qu'elles

(14) FRANCE. *Associations : régime général*.

(15) LE NET, Michel. WERQUIN, Jean. *Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde. Notes et études documentaires*, 1985, N° 4780. 73 p. ISSN 0029-4004.

n'auraient pas les moyens de financer. Elles peuvent ainsi utiliser les associations comme relais logistique, l'inverse étant également possible.

Les associations ont également parfois des moyens d'information qu'elles peuvent mettre à disposition des bibliothèques, les membres mêmes de l'association constituant par ailleurs assez souvent des relais d'opinion étant donné leur origine socio-professionnelle (16).

D'autre part, la loi autorise les associations à recevoir des dons et legs, ce qui peut également intéresser les bibliothèques qui ne refuseraient pas d'être les bénéficiaires d'une opération de mécénat encore très rare dans leur domaine (17).

Les possibilités de coopération à un niveau matériel sont donc multiples, elles dépendent donc des différents moyens possédés par chacun des partenaires.

### 3. Aspect structurel

Enfin, un facteur déterminant dans l'élaboration d'une stratégie de coopération est constitué par les relations, formelles ou informelles, mises en place par chacun des différents acteurs. C'est à ce niveau surtout (de même qu'au point de vue financier, à cause notamment des subventions) qu'interviennent les pouvoirs publics locaux qui disposent du pouvoir d'organiser ou non des moyens de rencontre entre associations entre elles ou entre associations et institutions. Tout dépend alors de l'idée que la municipalité se fait de l'association comme contre-pouvoir, comme relais permettant de recueillir les besoins des habitants, ou comme fournisseurs de services faciles à récupérer à son profit.

Il s'agira donc pour nous d'étudier non seulement les structures internes des différentes associations qui retiendront notre intérêt, mais également les relations externes qu'elles ont ou non la possibilité de nouer avec d'autres partenaires, quels qu'ils soient.

(16) LE NET, Michel, WERQUIN, Jean. Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde. *Notes et études documentaires*, 1985, n°4780. 73 p. ISSN 0029-4004.

(17) Le livre, parent pauvre du mécénat. *Livres-Hebdo*, 3 avril 1989, n°14.

## II. LE CORPUS D'ETUDE

### 1. Le cadre spatial

L'enquête que nous mènerons peut difficilement en quelques mois porter sur l'ensemble des associations existant en France, tant à cause de l'importance de leur nombre qu'à cause de la difficulté à les identifier. La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, qui est le lieu de notre stage et qui constituera un poste privilégié d'observation, nous a proposé d'effectuer cette étude sur trois sites différents, à savoir les villes d'Amiens, Creil et Saint-Quentin. Celles-ci constituent un ensemble homogène dans la mesure où ces trois communes sont de taille importante (respectivement 130 000 habitants, 84 000 avec l'agglomération, et 60 000) et qu'elles présentent toutes les trois une vie associative très riche, et un réseau de lecture publique important. Les sensibilités politiques diffèrent d'un maire à l'autre, ce qui nous semble intéressant, même si le comportement à l'égard des associations à l'heure actuelle semble relever du consensus, chacun, de quel que parti politique que ce soit, étant d'accord pour accorder à la vie associative la place qu'elle mérite.

### 2. Le cadre typologique

Les manières de classer les associations existantes sont diverses (18). Pour le sujet qui nous intéresse, nous nous proposons de retenir le critère de la catégorie d'activité ou, autrement dit, le but qui réunit les membres de l'association.

#### a. Les associations culturelles

Nous nous préoccupant de livre et de lecture dans une perspective de bibliothécaire, les premières associations qui nous intéresseront seront donc celles dont le but avoué et reconnu est de promouvoir le livre et la lecture, et ce par quels que moyens que ce soit : Société des amis des bibliothèques, associations gérant une bibliothèque... Les répertoires que nous avons consultés (19) (20) (21) nous donnent pour l'instant sept noms d'associations susceptibles d'être étudiées.

#### b. Les associations d'éducation populaire

(18) PASSARIS, Solange, RAFFI, Guy. *Les associations*. p. 56.

(19) SOMME. Conseil général, PICARDIE. Direction Régionale des Affaires Culturelles. *Répertoire des associations 1989*. [s.l.] : [s.n.], 1988. Non paginé.

(20) OFFICE CULTUREL (Amiens). *Répertoire des associations*. Amiens : Office culturel d'Amiens, 1988. Non paginé.

(21) Fichier SIRENE de l'I.N.S.E.E.

Les déclarations d'associations déposées aux sous-préfectures seront consultées sur place lors du stage.

La lecture étant un instrument d'éducation très important, il est normal que nous nous intéressions aussi aux quelques fédérations d'éducation populaire importantes présentes en région de Picardie et dont les filiales se trouvent à Amiens, Creil et Sr Quentin : l'U.F.C.V., les C.E.M.E.A., les Francs et Franches Camarades et la fédération Léo Lagrange retiendront ainsi notre attention.

c. Et les autres...

Enfin, l'étude ne serait pas complète si nous excluions les associations qui gèrent des établissements tels que les centres socio-culturels, même si celles-ci ont beaucoup perdu de la philosophie première qui régent les associations, à savoir la réunion de personnes autour d'une volonté commune. L'institutionnalisation et la municipalisation de ces établissements n'est plus à démontrer, mais ils font également partie du paysage culturel et des partenaires potentiels des bibliothèques.

Précisons que dans tous les cas, nous privilégierons les associations dont le siège se situe véritablement localement, dans la ville ou l'agglomération même où la bibliothèque dessert son public, de façon à ne pas nous égarer dans un réseau qui ne permettrait plus une observation efficace et qui empêcherait toute conclusion sur les conséquences à tirer pour l'action des bibliothèques.

### III. METHODOLOGIE

#### 1. Une bibliographie sélective et organisée

L'étude que nous nous proposons de mener va donc relever essentiellement de deux disciplines : la sociologie et la science politique. Qui sont les associations, dans quel environnement se trouvent-elles, sont deux questions auxquelles nous aurons à répondre.

Pour cela, avant toute enquête sur le terrain, il nous fallait donc réunir une bibliographie nous permettant de faire le point sur les connaissances actuelles dans le domaine des associations, de leur environnement, et de leur relation au livre. (La bibliographie que nous présentons en annexe est donc organisée autour de ces pôles, et elle propose des références que nous aurons retenues pour leur caractère récent ou pertinent par rapport à l'étude que nous menons.)

La recherche bibliographique a été menée par la consultation :

- de répertoires papier, tels que les *Développement culturel. Répertoire bibliographique. Articles parus en...* édités par le Ministère de la Culture

- de fichiers de bibliothèques, telles que ceux de l'E.N.S.B., de la Bibliothèque de la Part-Dieu, de la Bibliothèque Municipale d'Amiens et du Centre de documentation culturelle de la D.R.A.C. de Picardie qui nous ont fourni les références régionales.

- de bases de données informatiques telles que :

- . BN-OPALE qui nous ont donné des références de monographies récentes.

- . MYRIADE , qui nous ont donné les localisations des articles les plus intéressants et qui nous ont amené jusqu'à Grenoble, son I.E.P. et son "Kiosque".

- . FRANCIS , dont la consultation n'a pas été fructueuse, peut-être à cause du caractère trop précis de notre recherche. (Mais cette précision était inévitable si on voulait exclure les innombrables références que nous aurait données une interrogation avec le seul descripteur "association").

Un courrier au Conseil National de la Vie Associative nous a par ailleurs donné des indications sur les activités de cet organisme et une communication avec le service de la documentation du bureau Etudes et Prospectives du Ministère de la Culture nous a confirmé l'inexistence d'études sur les associations culturelles en liaison avec les bibliothèques telle que nous l'entreprenons.

#### 2. Des questionnaires

Les connaissances théoriques de base sur les associations ne nous suffiront pas pour mener à bien notre enquête, et il nous faudra observer concrètement comment les relations de coopération se nouent ou non entre les associations et les bibliothèques. Pour faire le tour des différentes hypothèses de travail présentées plus haut, il nous faudra donc interroger les différents responsables des associations, des bibliothèques, des affaires culturelles et de la vie associative de chaque ville.

Les questionnaires seront administrés de façon orale, selon le type de l'entretien semi-directif, après avoir pris rendez-vous avec les différentes personnes concernées.

Les questionnaires que nous avons élaboré à l'aide de deux ouvrages (22) (23) ne constituent que des pré-questionnaires qui doivent encore être testés.

#### CONCLUSION

Cette enquête, nous l'espérons, permettra d'y voir plus clair dans les jeux de force locaux pouvant exister dans une grande ville. Elle facilitera la compréhension de leur environnement par les bibliothécaires, de façon à ce que ceux-ci puissent élaborer une stratégie efficace de promotion du livre et de la lecture.

---

(22) HARVATOPOULOS, Yannis, LIVIAN, Yves-Frédéric, SARNIN, Philippe. *L'art de l'enquête : guide pratique*. Paris : Eyrolles, 1989. 137 p.

(23) JAVEAU, Claude. *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*. 3ème édition. Paris : Ed. d'Organisation, 1985. 138 p. Collections de l'Institut de Sociologie. Etudes de méthodologie. ISBN 2-8004-0861-8.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS

Il existe un nombre très important de monographies traitant du sujet, notamment des guides pratiques à l'intention des nouveaux responsables d'associations. Nous n'avons volontairement choisi que les ouvrages les plus significatifs.

#### 1. Droit des associations

FRANCE. *Associations : régime général*. Edition juin 1990. Paris : Journaux officiels, 1990. V-170 p. Journal officiel de la République Française, ISSN 0767-4538 ; brochure 1068. ISBN 2-11-072887-6.

La référence. Contient les dernières dispositions concernant les associations, notamment la loi du 23 juillet 1987 relative au mécénat.

SOUSI, Gérard. *Les associations*. Paris : Dalloz, 1985. XXXI-524p. Manuel Dalloz de droit usuel. ISBN 2-247-00611-6.

Ouvrage très complet qui fait le tour des questions juridiques.

#### 2. Guide pratique

VALLON, Claude. *Associations, mode d'emploi*. Paris : DUNOD, 1986. IX-154p. ISBN 2-04-016464-2.

Guide vraiment très pratique qui fait le tour des questions concernant les associations (fiscalité, personnel, édition d'un bulletin...)

#### 3. Financement

DELAHAYE, Thierry. Les subventions : aspects comptables et financiers. *Revue de l'U.F.C.V.*, janvier 1991, n° 276. p. 32-33.

Fiche technique.

DELSOL, Xavier. Le financement privé des associations. *Juris, le journal des associations*, sept-oct. 1987, n° 29, p. 23-28.

Commentaires sur la loi du 23 juillet 1987. Comment profiter du mécénat.

FRANCE. Direction générale des impôts. *Guide fiscal et social des associations* : à jour du 1er septembre 1988. 3e édition. Paris : La Documentation Française, 1988. 189 p. ISBN 2-11-002037-7.

#### 4. Le phénomène associatif

La Connaissance des associations (dossier). *Revue des études coopératives*, 4e trimestre 1984, n°12.p.3-87.

- ARCHAMBAULT, Edith. Les associations en chiffres. p. 9-46.

Evoque les difficultés pour effectuer un recensement des associations.

Un chiffre intéressant : la Picardie en 1982 a un taux d'association pour 100 000 habitants inférieur à la moyenne nationale.

DEBBASCH, Charles, BOURDON, Jacques. *Les associations*. 2e éd. mise à jour. Paris : PUF, 1987. 127 p. Que Sais-je?, ISSN 0768-0066; 2209. ISBN 2-13-040043-4.

L'essentiel à savoir avant de commencer toute étude.

La Démocratie par l'association. *Esprit*, juin 1978, n°18.p. 1-80  
Synthèse de ce qu'était le monde associatif il y a plus de dix ans, ses espoirs, ses craintes, ses doutes. Pour une approche historique de la question.

FORSE, Michel. Les créations d'associations : un indicateur de changement social. *Les Cahiers de l'animation*, octobre 1984, n°47. p.3-23.  
La croissance des classes moyennes explique l'augmentation du nombre des créations d'associations.  
Répartition régionale des associations selon leur type.

GARRIGOU, Alain. Nouvelles réflexions sur les créations d'associations. *Les Cahiers de l'animation*, 1987, n°63.p. 31-50.  
Hypothèse : les fluctuations dans le mouvement de création des associations sont dépendantes des conjonctures sociales.

HERAN, François. Le monde associatif : dossier. *Economie et statistique*, mars 1988, n°208. p. 15-44.  
Un homme sur deux et une femme sur trois sont adhérents d'au moins une association. La probabilité de faire partie d'une association s'élève avec le niveau culturel. Le militantisme décroît au profit d'une consommation passive des services proposés par l'association.

MEHL, Dominique. Culture et action associatives. *Sociologie du travail*, 1982, n°1. p.24-42.  
L'associationnisme représente un lieu privilégié d'expression des valeurs d'une nouvelle classe montante.

Le Monde associatif. *Après demain*, janvier 1989, n°310. 48 p.  
Dossier très complet sur les problèmes actuels posés par la vie associative.

PASSARIS, Solange, RAFFI, Guy. *Les associations*. Paris : La Découverte, 1984. 125p. ISBN 2-7071-1493-6.  
Très bonne synthèse, très complète sur le phénomène associatif( D'où vient-il? De quoi est-il fait?...).  
Une référence.

Signalons également les bilans annuels de la vie associative, publiée par le Centre National de la Vie Associative à la Documentation Française. L'édition 1990 traite de l'Europe, du mécénat et de l'essor et de l'avenir du bénévolat.

##### 5. Adhérents, bénévoles, militants, professionnels

BROUSSOUS, Mireille. Qu'est-ce qui fait courir les bénévoles ? *Revue de l'U.F.C.V.*, 1989, n°260/261. p.14-23.  
Dossier très complet sur la motivation, la formation, la professionnalisation... des bénévoles.

Une Enquête du CREDOC : les associations "militantes" perdent leurs adhérents. *Le Monde*, 11 janvier 1989.

GRIVOTET-ROBERT, Anne, DESJONQUERES, Pascale. *Guide de l'association employeur : les collaborateurs occasionnels et permanents*. Lyon, Genève : Ed. Juris Service, 1988. 470 p. ISBN 2-807648-03-3.  
La référence.

KANDEL, Irène, MARCHAL, Emmanuelle. L'emploi associatif. *Les Cahiers de l'animation*, 1984, n°46. p. 13-22.

La place des emplois non permanents, l'accueil du personnel mis à disposition sont les spécificités de l'association comme employeur. Le développement de l'emploi associatif montre l'avantage des structures souples sur les structures institutionnelles pour répondre aux nouveaux besoins de la société.

LALLEMAND, Dominique. Le bénévolat associatif à visage découvert. *Actualités Sociales Hebdomadaires*, 30 juin 1989, n°1650. p. 9-10.  
Proposition du Conseil Economique et Social pour favoriser l'essor du bénévolat.

PLE, Jean-Louis. Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile. *Les Cahiers de l'animation*, 1985, n°53. p. 13-30.

Etude méthodique des différentes sources du droit. Difficultés pour les associations à se reconnaître comme employeur.

## 6. La presse associative

Références à prendre en compte dans le sens où la promotion de la lecture peut se faire par le moyen de cet outil de communication.

COLLET, Hervé. La presse associative. *La Revue de l'U.F.C.V.*, mai 1982, n°191, p. 17-24.

500 000 titres recensés. Démarches à faire pour éditer un journal.

LUQUIN, Françoise. Presse associative : l'impossible définition. *Revue de l'U.F.C.V.*, mai 1987, n°236. p.29.

Etude sur le fonctionnement de la presse associative : bénévolat, abonnement.

## II. LES ASSOCIATIONS ET LEUR ENVIRONNEMENT

### 1. Les bibliothèques

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES.  
(Villeurbanne, Rhône). *Animation et bibliothèques : journées d'étude organisées par l'Ecole Nationale Supérieure à Villeurbanne (avril 1984)*.  
Villeurbanne : E.N.S.B., 1985. 73 p. ISBN 2-85-037-020-6.

RICHTER, Brigitte. L'animation du livre : caractéristiques et spécificités. *Les Cahiers de l'animation*, 1983, n°40. p. 41-50.

S'interroge sur les limites de l'institution bibliothèque.

SEIBEL, Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : DALLOZ, 1983. X-324 p. ISBN 2-247-00417-2.

La référence en matière d'animation dans les bibliothèques. La représentation que s'en font les bibliothécaires. A lire pour savoir dans quelle mesure les associations pourraient participer à ces activités.

TABET, Claudie, RUFFIN, Marie-Joseph. *Bibliothèques publiques et illettrisme*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986. 79 p.

Evocation d'une expérience positive de collaboration entre la bibliothèque municipale de Créteil et l'association ATD-Quart Monde.

### 2. Les élus locaux

#### a. Les élus et la culture.

BEAUNEZ, Roger. *Politiques culturelles et municipalités : guide pour l'action : recueil d'expériences*. Paris : Ed. Ouvrières, 1985. 260 p. ISBN 2-7082-012201-2.

Les associations sont considérées comme des acteurs à part entière de la vie culturelle locale. La ville de Rennes propose des critères (discutables) pour l'octroi des subventions.

CHAZEL, François (Textes réunis par). *Pratiques culturelles et politiques de la culture*. Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990. 194 p. ISBN 2-85-892-106-7.

Municipalisation de la culture et institutionnalisation progressive des associations.

#### b. Relations avec les associations

BALME, Richard. La participation aux associations et le pouvoir municipal. *Revue française de sociologie*, XXVIII, 1987. p. 601-639.

Les municipalités deviennent progressivement les principaux acteurs dans la définition des objectifs culturels. L'émergence d'un marché culturel structuré par des professionnels, l'hétérogénéité des associations elles-mêmes ne facilite pas l'élaboration des projets par celles-ci.

BLOCH-LAINE, François. Les associations comme contre-pouvoirs. *Pouvoirs*, 1978, n°7. p.63-68.

L'auteur estime que les associations ne pourront vraiment exercer un contre-pouvoir que si l'argent qui les finance ne vient plus essentiellement des subventions, mais des cotisations des adhérents.

BRUNEAU, Chantal. Associations et pouvoirs publics : vingt années d'évolution. *Les Cahiers de l'animation*, 1986, n°55. p. 5-20.

De plus en plus d'associations, des nouveaux partenaires : les banques, et de nouvelles relations avec les pouvoirs publics, dues à la décentralisation. Les associations se tournent dans les années 80 vers le financement privé et le mécénat.

DELAHAYE, Thierry. Relation avec les élus locaux. *Revue de l'U.F.C.V.*, février 1991, n°277. p. 31-32.

Que peut-on leur demander, comment les aborder?

GARRAUD, Philippe. Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales. *Les Cahiers de l'animation*, 1985, n°52. p. 27-44.

Les dirigeants des associations, à la différence des adhérents de base, nouent des relations privilégiées avec les municipalités. L'association est donc une voie d'accès à l'élite locale.

GONTCHAROFF, Georges. Les municipalités et la vie associative. *Après demain*, janvier 1989, n°310. p. 36-37.

Associations para-municipales, associations d'opinion, associations gestionnaires : autant d'associations qui nécessitent des relations différentes avec les municipalités (subvention, financement sur projets ponctuels ou convention )

GONTCHAROFF, Georges. Associations et nouvelles règles du jeu social . *Les Cahiers de l'animation*, 1987, n°59. p. 111-121.

Après la décentralisation, interrogations des associations face à la redéfinition des critères de financement des actions.

LAUDE, Chantal. Les associations et les pouvoirs publics. *Après demain*, janvier 1989, n°310, p. 36-37.

Historique des relations entre associations et pouvoirs publics.

ROUDET, Bernard. Réseau d'associations, réseaux de militants : une étude de cas. *Les Cahiers de l'animation*, 1984, n°47. p. 35-54.

Etude des relations des associations avec la municipalité dans la ville de Meylan dans l'Isère. Exposé très intéressant de la méthode de recherche retenue.

Les guides d'administration communale, très nombreux, à destination des nouveaux élus, font tous une part importante à la vie associative et à la culture.

### 3. Les partis politiques

BARRAU, Alain. Reconnue d'utilité publique. *L'Unité*, 25 avril 1981, n°420. p. 8.

Les Socialistes et la vie associative. *Faire*, mars 1978, n° 29, p. 16-19.

Les associations sont reconnues comme instruments privilégiés de diffusion culturelle, mais elles manquent de moyens.

GROUSSET, Louis-Marie, VOSSART, Claude. La vie associative : ce qu'en pensent le parti socialiste et le parti communiste français, le point de vue de l'U.F.C.V. *Revue de l'U.F.C.V.*, janvier 1977, n°141, p. 18-24.

Propositions des deux partis.

MARREC, Jean-Yves. La droite à l'assaut des associations. *Témoignage chrétien*, 18-24 novembre 1985, n° 2158.

Instrument de conquête : le C.N.A.V.A., Centre National d'Aide à la Vie Associative. " L'argent public ne doit pas être gaspillé ".

ROBERT-DIARD, Pascale. Les socialistes font adopter un texte en faveur des militants associatifs. *Le Monde*, 18 avril 1991.

Congé de représentation de neuf jours ouvrables.

### III. LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS

#### Livre et vie associative

Les Associations et le livre. *Livres-Hebdo*, 11 juin 1984, n°24. p. 74-75.

Des rencontres nationales livre et vie associative. *Les Cahiers de l'animation*, 1984, n°46. p.102.

Comptes-rendus du colloque de Valence, rencontre de responsables d'associations et de bibliothèques.

FERRAND, Christine, SEIBEL, Bernadette : le foisonnement des associations ne facilite pas le travail du sociologue. *Livres-Hebdo*, 11 juin 1984, n°24. p. 76-78.

Diversité des objectifs et des fonctionnements, dispersion géographique : autant d'obstacles pour mener une étude sur les associations et leurs rapports au livre.

FERRAND, Christine. Editeurs militants, les associations cherchent de nouvelles formules de diffusion. *Livres-Hebdo*, 11 juin 1984, n°24. p. 78 et 79.

Trois associations et leurs réalisations éditoriales : Peuples et Culture, Ligue de l'enseignement, Fédération Nationale de l'école des parents et des éducateurs.

Rencontres Nationales Livre et vie associative : Valence, 18-19 mai 1984. *Actualités Rhône-Alpes du livre*, mars 1985, n°7. p. 2-86.

Actes du colloque " livre et vie associative " qui s'est tenu à Valence les 18 et 19 mai 1984. Détermine les enjeux de la collaboration entre associations et institutions de la lecture publique et le rôle que chacun des partenaires peut être amené à jouer. Contient un rapport de la sociologue B. SEIBEL faisant le point sur les différentes actions en faveur du livre et de la lecture menées par les associations d'éducation populaire en particulier : faciliter l'accès matériel au livre, inciter à la lecture, former les animateurs.

#### 1. Les associations culturelles

##### a. Société d'Amis de Bibliothèques

*Statuts de la fédération française des sociétés d'amis des musées et bibliothèques*. [S.l.] : [s.n], [s.d.]. 7 p.

Ouvrage trouvé à la bibliothèque municipale d'Amiens, sans date, et sans indication permettant de le dater (?). Article 1er : " La fédération groupe des sociétés d'amis de Musées et de Bibliothèques de toutes catégories et de toute origine et se propose d'unir leurs efforts en vue d'une association commune pour le progrès de ces établissements".

##### b. Associations gérant des bibliothèques à public spécifique

COMTE, Henri. *Les bibliothèques publiques en France*. Lyon : Presses de l'E.N.S.B., 1977. 448 p. (p. 312-314).

Ouvrage faisant le point sur les bibliothèques en France.

Une section de chapitre est consacrée aux bibliothèques semi-publiques : un paragraphe est consacré aux "associations fondées en vue de la création de bibliothèques ". L'auteur retrace l'historique de ces associations, et constate que si elles ont été très actives au XIXe siècle, leur action a été relayée ensuite par le service public.

FRANCE. Direction du livre et de lecture, JAN, Isabelle. *Rapport sur l'extension de la lecture publique : hôpitaux, prisons, entreprises*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1983. 25 f.

VANDEVOORDE, Pierre. *Les bibliothèques en France, Rapport au Premier Ministre*. Paris : Dalloz, 1982. p. 137 à 158.

Est d'abord évoquée l'association "Culture et bibliothèques pour tous" dont le but est de promouvoir la culture au bénéfice du plus grand nombre... par l'organisation de bibliothèques... La description du fonctionnement de ces bibliothèques est très complète (16 bibliothèques seulement en région de Picardie).

Les bibliothèques des autres associations ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire effectuée par le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports. La plupart appartiennent à des Maisons de Jeunes et de la Culture. Le rapporteur de l'enquête conclut que "ces bibliothèques ne remplissent leur fonction qu'à condition de recevoir un appui extérieur (Bibliothèque municipale, bibliothèque centrale de prêt..)".

### c. Associations diverses

HURTIG, Alain. *Les associations loi 1901 : leurs avantages, leurs limites*. *Livres-Hebdo*, 25 avril 1983, n°17. p.56-59.

Présentation du fonctionnement des associations loi 1901 à travers quatre expériences d'éditeurs, de libraires et de bibliothécaires, qui ont pu prolonger leur action grâce à cette structure juridique assez souple.

## 2. Les associations d'éducation populaire

### a. Historique et présentation

CACERES, Benigno (dir.). *Guide de l'éducation populaire*. Paris : La Découverte, 1985. 361 p. ISBN 2-7071-1579-7.

Présentation en fiches des principales associations d'éducation populaire. (Statut et identification, but et organisation, domaines d'intervention). Très pratique.

GUILLOT, Maurice. *La jeunesse en mouvements*. *L'Education*, n°297, 18 novembre 1976, p. 32-36.

Constat de la situation précaire dans laquelle se trouvent les associations d'éducation populaire. Les subventions sont le fait du Prince.

LEON, Antoine. *Histoire de l'éducation populaire en France*. Paris : F. Nathan, 1983. 207 p. Education. ISBN 2-09-147017-1.

Ouvrage complet qui présente la genèse des grandes associations d'éducation populaire.

POUJOL, Geneviève. *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*. Paris : Ed. économie et humanisme ; Ed. ouvrières, 1981. 225 p. ISBN 2-7082-2201-5

Concerne la vie associative au XIXe siècle. Un chapitre est consacré aux bibliothèques populaires.

RICHTER, Noé. *La lecture et ses institutions. 2, La Lecture publique : 1919-1989*. Bassac : Plein chant, 1989. 237 p. ISBN 2-85452-083-1.

Histoire des bibliothèques populaires, leur transformation progressive en bibliothèques publiques. Un classique.

SOISSON, Jean-Pierre. *La jeunesse en mouvements, les réponses de Jean-Pierre SOISSON, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs*. *L'Education*, n°300, 9 décembre 1976. p.18-22.

Déclaration du Ministre qui assure les associations de son soutien financier sur la base de relations contractuelles.

## b. Les différents mouvements

### \* Les Francs et Franches Camarades

ROSA, Pierre de. *Les Francas : d'hier à demain*. Paris : [Francs et Franches Camarades], 1986. 335 p. ISBN 2-906487-00-7

Histoire de ce mouvement de jeunesse né en 1945.

VERNHES, Francis. La lecture au centre de loisirs. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n°1. p. 86-89.

L'auteur, secrétaire national aux activités socio-éducatives de la Fédération des Francs et Franches Camarades, justifie la présence du livre dans les centres de loisirs et énumère une série de réalisations ponctuelles destinées à encourager la lecture chez les enfants.

Les Francas éditent deux revues pour les enfants : *Gullivore* et *Jeunes Années*. Les formateurs d'animateurs de centres de vacances disposent d'un dossier complet concernant la lecture.

### \* Fédération Léo Lagrange

*Guide Léo Lagrange. Année 1983-84*. Paris : Fédération Nationale Léo Lagrange, 1983. 224p.

STEPHANE, Michel. Quand Léo Lagrange s'éprend du livre. *Livres- Hebdo*, 11 juin 1984, n°24. p. 77.

Entretiens avec J. Guennée, secrétaire général de la fédération d'éducation populaire Léo Lagrange. Présentent les différentes actions menées en faveur du livre par celles-ci (circuit de vente par correspondance, libriobus, bibliobus, édition).

### \* Peuple et culture

Les grandes associations : "Peuple et culture". *Revue de l'U.F.C.V.*, juin 1976, p. 32-33.

Présentation du mouvement.

### \* Les C.E.M.E.A.

BARROERO, Denis. Les livres et la lecture au centre de vacances. *Education Nouvelle*, juin 1982, n°364, p. 40-45.

Conseils aux animateurs pour favoriser la lecture dans les centres de vacances, dans la revue éditée par les C.E.M.E.A.

### \* L'U.F.C.V.

JENNY, Catherine. En centre de vacances, un espace lecture... *Revue de l'U.F.C.V.*, juin 1986, n°228. p. 23.

Le relais des bibliothèques est évoqué.

Quand le Livre ne fait plus peur... *Revue de l'U.F.C.V.*, janvier 1991, n°276. p.6.

Suite à la sensibilisation au livre d'une animatrice par la B.C.P. de Savoie, une expérience d'animation autour du livre en centres de vacances a été réussie.

La Revue de l'U.F.C.V. contient de nombreux conseils pour les associations par l'intermédiaire notamment de fiches techniques très pratiques.

### 3. Et les autres...

#### a. Les Maisons des Jeunes et de la Culture

LABOURIE, Raymond. *Les institutions socio-culturelles : les mots-clés*. Paris : PUF, 1978. 238 p.

Ouvrage de synthèse un peu vieilli, mais qui donne une bonne présentation du paysage socio-culturel.

PUAUX, Paul. *Les établissements culturels : rapport au Ministre de la Culture, mars 1982*. Paris : La Documentation Française, 1982. 107 p. Collection des rapports officiels. ISBN 2-11-000922-6.

Situation des Maisons des jeunes et de la Culture en 1982.

#### b. Les animateurs socio-culturels

FRANCE. Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. *Convention collective nationale, Animation socio-culturelle : du 28 juin 1988 (étendue par arrêté du 10 janvier 1989)*. 2e éd. Paris : Direction des Journaux Officiels, 1990. IX-48 p. Journal Officiel de la République Française, ISSN 0767-4538; 3246. ISBN 2-11-072727-6.

Pour connaître les conditions dans lesquelles travaillent les animateurs.

POUJOL, Geneviève. *Profession : animateur*. Toulouse : Privat, 1989. 223 p. ISBN 2-7089-1341-7.

Une synthèse complète sur le métier : la typologie, la formation,...

## IV. LE TERRAIN D'ENQUETE : LA PICARDIE

### 1. La région

#### a. Présentation

PICARDIE. Conseil régional. *La Picardie : émergence d'une région.* [Amiens] : Conseil régional de Picardie, 1985. 163 p. ISBN 2-905616-00-8.

Ouvrage faisant le point sur les conditions économiques depuis 1945, et la politique menée depuis 1981.

*Picardie : des chiffres et des hommes.* Ed. 1990. [s.l.] : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, [1990]. 1 dépl.

Situé économiquement chacune des villes. (Amiens : 131900 habitants. Creil : 85000 avec l'agglomération. Saint-Quentin : 60600, en 1990)

#### b. Vie culturelle

BARRIE, Roger (dir.) . *Le Mécénat culturel d'entreprise en Picardie.* Amiens : D.R.A.C. Picardie, 1990. 28 p. ISBN 2-908814-00-5

Bilan du mécénat culturel en Picardie en 1990. Seul le festival de la Nouvelle de St Quentin reçoit un financement de la part de mécènes privés. Les opérations du mécénat concernant le livre et les bibliothèques pour l'année 1989 concerne 43 % du total des opérations.

BERARD, Edith. *Les bibliothèques des établissements hospitaliers de Picardie.* Amiens : PICASCO, 1990. 44 p.

Etude effectuée pour le compte de PICASCO (Picardie Association de service et de coopération) à la demande de la D.R.A.C. L'auteur constate le manque de coopération en général entre ces bibliothèques et les bibliothèques publiques (surtout à Amiens). S'est créée en 1990 une association régionale des bibliothèques d'hôpitaux de Picardie.

*Les Chemins de la lecture : 23 novembre - 11 décembre 1987.* Amiens : C.R.D.P. Picardie, 1987. 1 dépliant.

Présentation des rencontres organisées par le C.R.D.P. d' Amiens à propos de la lecture des enfants. Une table ronde avait pour titre : "apprendre à l'école, apprendre hors de l'école". Elle réunissait plusieurs associations : Cardan, F.F.C., C.E.M.E.A, F.O.L., A.F.L. et les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt.

*Guide annuel des maisons de Jeunes et de la Culture de la Somme : 1988.* Amiens : F.D.M.J.C., 1988. 95 p.

Précise le rôle de soutien aux associations locales de cette fédération.

PICARDIE. Conseil régional. *Plan d'action culturelle pour la Picardie : plan d'action culturelle pour la Picardie adopté par les Assemblées régionales lors de la session de janvier-février 1981.* Amiens : Conseil régional de Picardie, [1981].

Un chapitre est intitulé comme suit : "Renforcer la vie associative en développant les équipements collectifs socio-culturels et sportifs". Les bibliothèques sont comprises dans ces équipements.

PICARDIE. Direction régionale des affaires culturelles. *Bilan de la politique culturelle de l'Etat en Picardie 1981-1985.* Amiens : D.R.A.C., 1986 . 40 p.

Quelques conventions culturelles à consulter (Amiens, Picardie en 1982, St Quentin en 1985). Le livre et la lecture ont bénéficié d'un fort soutien financier au cours de ces cinq années.

PICARDIE. Direction Régionale des Affaires Culturelles. *Mécénat culturel d'entreprise en Picardie : recueil d'opportunités d'actions* 91. Amiens : Office culturel, 1991. 78 p. ISBN 2-906111-02-2

Petit guide destiné aux entreprises leur présentant des projets d'associations qu'elles sont invitées à subventionner.

PICARDIE. Direction Régionale des Affaires Culturelles. *Pratiques Culturelles des jeunes en Picardie*. Amiens : Association pour l'expansion et la coordination des Activités régionales musicales de Picardie (ASSECARM), 1990. 32 p. ISBN 2-906942-06-5.

Tous les jeunes de 15 à 23 ans interrogés, ou presque, sont allés au moins une fois dans une librairie dans l'année, et les 3/4 en bibliothèque. L'ouvrage conclut qu'en matière de lecture, les jeunes Picards se différencient par une part bien supérieure aux moyennes nationales (nombre de livres lus, fréquentation des bibliothèques)

Pleins feux sur la Picardie. *Hexaméron*, 1989, n°15, 80 p.

Numéro faisant le point sur la culture en Picardie. (3 articles consacrés à Creil, Amiens, St Quentin)

Les Subventions du département aux associations. *Le Courrier Picard*, 6 février 1991. p. 9.

### c. Associations

SOMME. Conseil Général, PICARDIE. Direction Régionale des Affaires Culturelles. *Répertoire des associations 1989*. [S.l.] : [s.n.], 1988. Non paginé.

AMIENS. Office culturel. *Répertoire des associations*. Amiens : office culturel d'Amiens, 1988. Non paginé.

Ces deux répertoires recensent 150 associations de Picardie essentiellement, avec leur adresse et une présentation rapide de leurs activités. Permettent de repérer quelles associations pourront être intéressantes pour notre recherche.

## 2. Amiens

### a. Projet politique

Amiens : le souffle créateur de la démocratie locale. *Les Dossiers de la revue parlementaire*. Supplément au n°792, mars 1990. 64 p.

p. 7 : "Amiens est une des villes, sinon la ville de France où la vie associative est la plus riche".

- KOCIK Stanislas. (Propos recueillis par). Frédéric Thorel fait le point. p. 26-29.

Ambitions du point de vue culturel du plan triennal. Les associations ne sont pas évoquées.

BARAILLER-LAFOND, Yann (propos recueillis par). Amiens : l'enjeu capital(e). Entretien avec le nouveau maire d'Amiens, Gilles de Robien. *Hexaméron*, 1989, n°15. p.36-37 et 47.

Article qui évoque le plan triennal, censé donner une dimension européenne à la ville. Plus de 200 associations ont été consultées à ce sujet.

ROBIEN, Gilles de, MOINET, Jean-Philippe, CRIMON, Jean-Louis. *Atout Coeur : projet pour Amiens*. [S.l.] : Rue de la liberté, 1988. 248 p.

Un nouveau souffle culturel, p.123 à 131.

La richesse du tissu associatif est reconnue à Amiens. L'objectif déclaré de la nouvelle municipalité est de freiner la politique de "saupoudrage des aides". "Un pôle d'excellence culturelle doit se dégager de l'ensemble des initiatives locales".

La vie associative, voix de la cité p.191 à 194.

"Les associations doivent donc se rencontrer, se soutenir, innover ensemble dans l'indépendance des partis". "Leur rôle est complémentaire à celui des services publics ou des élus".

## b. Vie culturelle

AMIENS. Assises. 1981. *Les élus et le budget culturel : assises culturelles d'Amiens, octobre 1981*. Amiens : Service culturel municipal d'Amiens, 1981. 8 p.

Politique culturelle de l'ancienne municipalité.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (Amiens). *Projet d'action culturelle : lecture et bibliothèque*. Amiens : Ville d'Amiens, 1988. 21 p.

Seule la coopération avec l'association Cardan ("Droit au savoir pour tous") est évoquée. L'absence d'une association importante à Amiens est remarquée : "Culture et bibliothèques pour tous". Il est envisagé, en liaison avec d'autres partenaires culturels, de créer un salon de l'édition régionale et de participer à la création de bibliothèques dans les centres de loisirs.

FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe. *Le Jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes*. Paris : la Documentation française, 1984. 153 p. ISBN 2-11-001211-0

Analyse de la politique culturelle de trois villes qui montre que loin d'avoir un projet établi et cohérent, celles-ci préfèrent juxtaposer des actions et des produits toujours plus nombreux. L'une des villes analysées est Amiens. Son étude fait l'objet d'un exposé qui retrace l'organisation de l'action culturelle en 1983, donc avant le changement de municipalité intervenue en 1989. La situation a-t-elle changé en 1991?

SCHWAL, Christophe, BETANT, Jean-Louis. Amiens et la Culture : des relations plutôt timorées. *Le Courrier Picard*. 2 avril 1991. p. 14

Commentaires de deux journalistes du Courrier Picard ayant assisté à un débat rassemblant des acteurs de la vie culturelle locale.

Les revues locales concernant la vie culturelle d'Amiens pourront également être consultées avec profit :

*Amiens Magazine*. *Le Journal de la Municipalité d'Amiens*

*Amiens Poche* édité par l'Office Culturel d'Amiens.

*Amiens Saison Culturelle*. Guide pratique édité par la Mairie d'Amiens, Service des Affaires Culturelles.

## c. Associations

Le Conseil municipal en bref. *Le Courrier picard*, 21 mai 1991. p. 17.  
Montant des subventions allouées aux associations culturelles d'Amiens.

COULOMB, Isabelle. Les associations de l'amicale à l'entreprise. *Relais : magazine de l'économie picarde*, sept. 1987, n°19. p. 21-24.

Etude concernant 161 associations amiénoises.

ESPACES 1901.

Chaque année, l'Office culturel d'Amiens organise un salon des associations où chacune d'elles peut exposer ses réalisations et présenter ses activités.

Ce salon vu à travers la presse locale :

- DELESPIERRE, B. Les associations sont formidables. *Le Courrier Picard*, 22 avril 1991. p.11

- DELESPIERRE, B. Espaces 1901 : le compte à rebours. *Le Courrier Picard*, 12 avril 1991. p.12

Remise d'un prix du livre interculturel cette année.

- Espaces 1901 : espace de vie. Supplément au *Courrier Picard* du 19 avril 1991. [8 p.].

Edition d'un guide pratique du mécénat. Programme des animations et présentation de la vie associative dans la Somme.

- Un méga-salon à Mégacité. *Amiens Magazine*, avril 1991, n° 15. p.10-11.

### 3. Creil

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (Creil). *3ème festival B.D. de Creil : salle Albert Camus, 10-11-12 mars 1989*. Creil : [s.n.], 1989. [15] f. de pl.

Programme du festival de Bande Dessinée de Creil organisé par le Centre Georges Brassens (géré par une association loi 1901), la bibliothèque municipale et l'équipe de la 13e circonscription de l'Education Nationale.

LAGESSE, Jean-Eric. Creil restaure son identité : le nouveau centre culturel signera une nouvelle politique. *Hexaméron*, 1989, n°15. p. 60-61.

### 4. Saint Quentin

Le Courrier Picard publie chaque année des comptes-rendus du festival de la Nouvelle organisé par une association loi 1901 émanant de la bibliothèque municipale de St Quentin.

Articles de 1991 :

- VINCENT, Catherine. De la (bonne) graine d'écrivain. 4-5 mai 1991. p.31

- LACOCHE, Philippe. St Quentin couronne de la Nouvelle 1991 Rafaël Pividal Goncourt (sic). 22 avril 1991.

- 7ème festival de la Nouvelle à St Quentin. 5 avril 1991.

- LACOCHE, Philippe. St Quentin. Dernières nouvelles d'un festival. 4-5 mai 1991. p.31

- LACOCHE, Philippe. Saint-Quentin : la bonne nouvelle. 17 avril 1991. p.7

SOVEAUX, Thierry. St Quentin, ère nouvelle : le festival de la nouvelle ou jusqu'où peut conduire "l'exigence de la perfection". *Hexaméron*, 1989, n°5. p. 70-71

Présentation du festival de la Nouvelle de St Quentin, et de l'administration culturelle de la municipalité.

On pourra également consulter avec profit le journal de la municipalité : *Ensemble, le magazine de la ville de St Quentin*.

## QUESTIONNAIRES

### GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

#### I. IDENTITE

- Nom de l'association :
- But de l'association :
- Date de création :
- Regroupement dans une fédération ?

#### II. ADHERENTS

- Nombre d'adhérents :
- Nombre de salariés et de permanents : (Quelle fonction ? Quelle formation ?)
- Nombre de bénévoles : (Quelle fonction ? Quelle formation ?)

#### III. FINANCEMENT

- Montant du budget annuel dont dispose l'association :
- Pourcentage en provenance de fonds publics (lesquels ?) :  
Quelles modalités d'attribution ? Quelles formes de contrôle ? Recevez-vous d'autres aides de la part des pouvoirs publics ? (locaux, supports techniques, moyens d'information...)
- Pourcentage en provenance des cotisations des adhérents :
- Pourcentage en provenance de ventes de produits :

#### IV. ACTIVITES

- Quelles sont vos principales activités ?
- Possédez-vous une bibliothèque ? (Quel public, quel fonds, quelle politique d'achat ?)
- Quelle politique de communication avez-vous ?
- Avez-vous des projets ?

#### V. COOPERATION

- Quels rapports avez-vous avec la commune, le département, la région, l'Etat ?
- Quels rapports avez-vous avec les institutions culturelles de la ville ? (bibliothèques essentiellement)
- Avez-vous des rapports avec d'autres associations ?
- Avez-vous des souhaits à formuler, quelque chose à ajouter ?

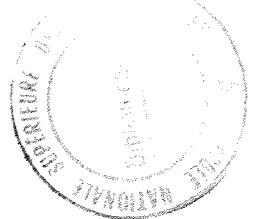
GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES AFFAIRES CULTURELLES

- Dénomination exacte de la fonction :
- Profession :
- Quelle est la politique de la ville en matière de promotion du livre et de la lecture ?
- Quelle est votre perception du monde associatif ?
- Quel type d'aides apportez-vous aux associations de votre commune ?
- Quelle évolution voyez-vous pour le monde associatif et ses rapports avec la commune ?
- Remarques à ajouter :

\*\*\*\*\*

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

1. Nom de la bibliothèque :  
 Personnel :  
 Importance du fonds :
2. Organisez-vous des animations ? De quel type ?
3. Avez-vous des rapports avec des associations ? Lesquelles ?  
 Quelle perception avez-vous du monde associatif ?  
 Avez-vous des projets ? Des souhaits ? Des remarques à formuler ?





\* 9 5 6 6 7 6 1 \*